

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 23 du 07.06.2019
Piliers du 07.06.2019
au 08.07.2019

Monthey, le 5 juin 2019

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Batifort SA, Chemin de Pierrefleur 14, 1004 Lausanne
Auteur des plans : BF Architecture & Technique du Bâtiment Sàrl, Route du Léman 13, 1895 Vionnaz.
Situation : parcelles Nos 1944 et 1938, folio 36, au lieu-dit « Bas Epenys », situées en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Succession de M. Martial Richard; coordonnées : 2'563'390/1'120'910. Dossier déposé le 7 mai 2019.
Objet : démolition d'un bâtiment existant pour la construction de deux villas jumelles avec couvert à voitures et 7 places de parc, ainsi que la transformation et le changement d'affectation d'une grange en habitation et la pose de panneaux solaires photovoltaïques et de pompes à chaleur.
- Requérants : Mme et M. Suzanne et Christian Moriggi, Route de la Conversion 186, 1095 Lutry.
Auteur des plans : G. Rey-Bellet SA, Avenue de la Gare 37b, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 676, folio 8, au lieu-dit « Mabillon », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'100/1'122'900. Dossier déposé le 13 mai 2019.
Objet : aménagement de 4 places de parc et démolition partielle d'un muret et d'une haie.
- Requérants : Mme et M. Claudine et Olivier Tissières, Route des Vergottes 5, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Au cœur du bois, Route de Fenil 30, 1806 St-Légier.
Situation : parcelle No 4853, folio 38, au lieu-dit « Pré Verney », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'500/1'121'290. Dossier déposé le 27 mai 2019.
Objet : construction d'une véranda.

4. Requérant : ASlogis SA, Avenue de Crédeilles 2, 1800 Vevey.
Auteur des plans : Alexis Muller Architecte, Avenue de Corsier 12, 1800 Vevey.
Situation : parcelle No 270, folio 3, au lieu-dit « Quartier du Pont », située en zone CA, centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'100/1'122'255. Dossier déposé le 29 mai 2019.
Objet : rénovation et transformation d'un bâtiment existant.
5. Requérante : MVM Partners Sàrl, Rue du Château 1, 1870 Monthey.
Auteur des plans : AT17 Architecture, Route du Marécot 33, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 3130, folio 31, au lieu-dit « Au-delà du Pont », située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'940/1'121'970. Dossier déposé le 4 juin 2019.
Objet : démolition d'une villa existante et construction d'un immeuble et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la destination de la zone.
6. Requérant : M. Vincent Bader, Avenue du Simplon 46, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3607, folio 11, au lieu-dit « Tovex », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des hoirs de feu Henri Rouiller, promis-vendu au requérant; coordonnées : 2'562'875/1'122'385. Dossier déposé le 3 juin 2019.
Objet : rénovation et transformation d'une habitation existante et construction d'un couvert à voiture.
Remarque : le couvert à voiture nécessite une dérogation de distances aux limites.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 8 juillet 2019 à 18.00 heures